

## **Détresse psychologique: Gérons les symptômes, mais penchons-nous sur les causes**

Nous sommes d'avis que la détresse psychologique des pharmaciens représente un problème réel et malheureusement en croissance auquel nous devons d'apporter des solutions. Nous tenons à souligner que depuis les 3 dernières années, l'APPSQ mène une enquête salariale qui révèle essentiellement cette même problématique :

- 87.4% des répondants estiment que leur travail génère un stress important (entre 3 et 5 sur une échelle de 5) (84.2% en 2017, 84,4% en 2016)
- 20.6% ont coté leur degré d'épuisement professionnel entre 3 et 5 sur une échelle de 5 (16.3% en 2017, 10.9% en 2016)
- 27.4% envisagent fortement à court ou moyen terme de changer de profession (entre 3 et 5 sur une échelle de 5)(17.6% en 2017, 16.9% en 2016)[1]

Il va sans dire que ces chiffres sont alarmants et qu'ils représentent la principale préoccupation de l'APPSQ, que ce soit dans les prises de position passées et à venir, de même que dans les actions entreprises auprès des membres. Par ailleurs, soulignons qu'en février 2019 l'APPSQ a lancé sa première cohorte de mentorat. Bien que la vocation d'un tel programme ait un but plus large, le mentorat consiste en un programme structuré d'accompagnement par les pairs afin de supporter les pharmaciens dans leurs difficultés professionnelles et personnelles.

Les enquêtes salariales réalisées dans les 3 dernières années, de même que les consultations menées auprès de nos membres, nous ont déjà permis d'identifier des facteurs qui sont grandement contributives à cet épuisement professionnel. Ces facteurs, vous les connaissez certainement autant que nous : charge de travail en constante augmentation, exigences professionnelles accrues, ressources financières et humaines limitées. C'est pourquoi l'APPSQ travaille actuellement à mettre en place des mesures concrètes qui auront un impact direct dans vos milieux de travail afin d'adresser la situation en amont. Ces actions, que nous espérons pouvoir vous présenter au cours des prochains mois, auront pour but de contribuer à renforcer l'épanouissement professionnel du pharmacien, améliorer le bien-être au travail ainsi que le sentiment de fierté des pharmaciens salariés.

En terminant, vous nous avez donné pour mission de représenter vos intérêts en tant que pharmaciens salariés. Soyez assurés que l'APPSQ, par ses prises de position, ses représentations auprès des autres instances de la pharmacie et ses actions envers ses membres, fait du bien-être des pharmaciens salariés sa priorité.